

LE QUESNOY
VILLE FORTE

ECOLE DE DANSE



Service Jeunesse
Rentrée de
2023-2024

ECOLE DE DANSE



INSCRIPTION

Comment s'inscrire?

- En Mairie, en déposant le dossier complet au service Jeunesse.
- Par Mail, en renvoyant le dossier complet à danse@lequesnoy.fr

Le dossier se compose de :

- Une fiche de renseignements administratifs et sanitaires (indispensable pour une première inscription)
 - Une attestation de responsabilité civile
 - Un certificat médical de moins de 3 mois ou un imprimé CERFA pour le renouvellement d'une licence sportive
- Les documents sont en téléchargement sur le site de la ville Rubrique Sport- Danse -

NB : Les familles ayant déjà un accès au Portail famille peuvent réserver en ligne directement

LE PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est un service mis en place par la Ville de Le Quesnoy pour simplifier vos démarches et vous permettre une information complète et actualisée. C'est un outil à destination des familles pour l'inscription, l'aide à la réservation et la consultation des factures.

Comment vous connecter ?

Pour une première connexion vous devez impérativement faire une demande d'identifiant à l'adresse : danse@lequesnoy.fr

Un tutoriel d'aide à la connexion est disponible sur le site de la ville rubrique éducation - portail famille -

Comment réserver en ligne ?

- Choisir l'atelier DANSE
- Avec le menu déroulant, choisir la danse (classique, jazz...)
- Enfin, sélectionner l'atelier (éveil, jazz 8/10 ans...)

NB : Si vous n'avez pas d'accès au portail famille, vous pouvez réserver par téléphone au 03.27.47.55.57 ou en déposant le format papier au service jeunesse (ou à l'accueil de la mairie).

REGLEMENT DES FACTURES

La ville de Le Quesnoy vous propose différents modes de paiement pour les factures intitulées « avis de somme à payer » (ASP) :

- Par Chèque, à l'ordre du Trésor Public mentionnant les références de votre dossier, et l'adresse du Centre d'Encaissement. Cet envoi devra obligatoirement être affranchi.
- Vous pouvez aussi vous rendre directement au guichet du Trésor Public situé au 32 Place Leclerc à Le Quesnoy muni du titre pour effectuer votre paiement par chèque, espèces ou carte bancaire.
- Vous avez désormais la possibilité de payer les factures périscolaires par carte bleue en ligne sur le site payfip.gouv



Comment faire ?

Le Trésor Public vous envoie par voie postale une facture avec le montant à payer. Vous y trouverez les références à renseigner pour le règlement sur payfip.gouv.fr

Un tutoriel d'aide au paiement est disponible en ligne sur le site de la ville rubrique éducation -paiements-

NB : Vous ne pouvez pas payer en ligne via le Portail Famille seul le site payfip.gouv vous permettra de régler vos factures



Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 J
2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V
3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S
4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D
5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L
6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M
7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M
8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J
9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V
10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S
11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D
12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L
13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M
14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M
15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J
16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S
18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D
19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L
20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M
21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M
22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J
23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V
24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S
25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D
26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L
27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M
28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M
29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J
30 S	30 L	30 J	30 S	30 M		30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V
	31 M		31 D	31 M		31 D		31 V		31 M	31 S

iCalendrier.fr



2023-2024 GALA DE DANSE



7 - 8 - 9 Juin 2024



L'inscription est annuelle de Septembre 2023 à Juin 2024

Tarifs à l'année

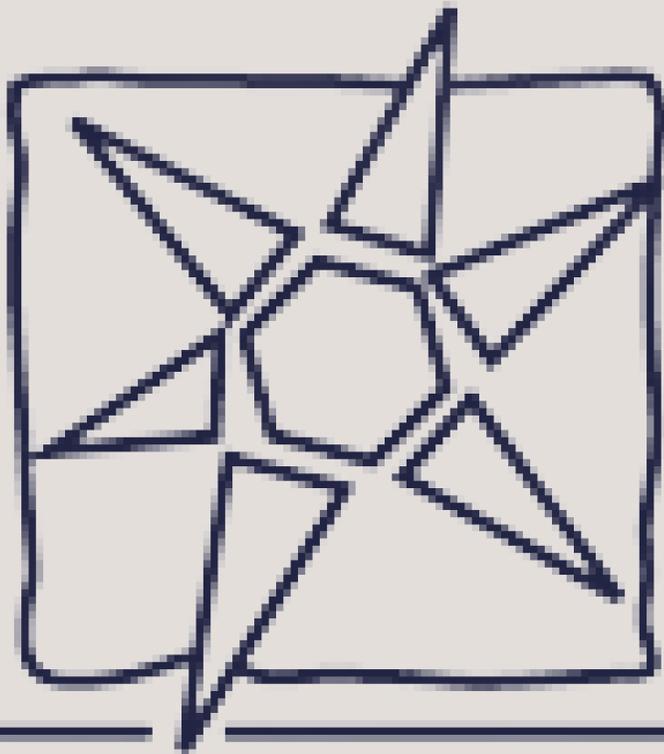


- 160€ pour les cours d'une heure (32 € par facture- bimestrielle)
- 210€ pour les cours d'une heure trente (42 € par facture- bimestrielle)

NB: L'envoi des factures par voie postale aura lieu en : Octobre, Décembre, Février, Avril et Juin



Reprise des cours Mardi 5 Septembre 2023



LE QUESNOY
VILLE FORTE





DOSSIER D'INSCRIPTION 2023/2024

L'ENFANT

Nom - Prénom

Date de Naissance

Classe

Numéro de téléphone

Email

Ecole

Adresse Postale

LA FAMILLE

Nom - Prénom du responsable légal

Numéro de téléphone

Email

Personnes Autorisées à reprendre mon enfant / Numéro de téléphone

Adresse Postale

INSCRIPTION

Cour de Danse : Sanna Bénédicte Abraham marie Mozurek Benjamin

Intitulé du Cours de Danse

Autorisation de droit à l'image



J'autorise

Je n'autorise pas

Les prises de photos/vidéos à des fins représentatives
(internet, presse, bulletin municipal...)

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES



Antécédents médicaux et chirurgicaux :

L'enfant a-t-il des allergies?

Préciser la conduite à tenir :

Recommandations utiles des parents :

J'autorise le personnel communal à l'application de soin (glace, oui non pansements...) en cas d'accident mineur sur mon enfant

- En cas d'urgence, les parents sont informés dans les plus brefs délais. Si un problème subsiste à rentrer en contact avec vous, quelles sont les personnes à prévenir en cas d'urgence :

- J'approuve toutes les données du dossier d'inscription et autorise les membres du personnel communal à : Prendre toutes les mesures jugées utiles à l'état de santé de l'enfant en cas d'accident mineur ou majeur Éventuellement à le faire transporter par les pompiers ou le SAMU au Centre Hospitalier

Documents à fournir

- Attestation de Responsabilité Civile
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois autorisant la pratique de la danse

Je soussigné(e).....m'engage à:

- Prendre connaissance et à respecter le règlement intérieur
- M'assurer que l'intervenant est présent avant de déposer mon enfant

